



Parution trimestrielle
Rédacteur en chef : Le Maire
Dépôt légal L101-5108

Agenda

Pétanque

Les mardis, jeudis, samedis
14 h 00, Espace Les Chênes
Contact : 07 70 72 32 85

Vendredis récréatifs seniors

17 avril - 22 mai - 19 juin -
17 juillet barbecue
18 septembre - 16 octobre -
20 novembre
14 h 00, Espace Les Chênes
Participation libre

Bibliobus

Le 2^e mercredi du mois de 16 h à 17 h
École rue des Bois
Contact : 06 19 30 41 76

Balayage mécanisé M2A

Ne pas stationner vos véhicules sur les trottoirs
et la route à ces dates.

11 et 12 mai
08 et 09 juin
13 et 14 juillet
31 août et 1^{er} septembre
30 novembre et 1^{er} décembre

Clean Walk ou Balade - Propreté

2 mai - 4 juillet - 5 septembre -
3 octobre
de 9 h à 10 h
Rdv Place de la Mairie

Journée citoyenne :

Samedi 30 mai

Visite carreau Rodolphe :

10 et 24 mai - 28 juin
Visite guidée à 14h, 15h et 16h

Marché aux puces du FC-Feldkirch

20 juillet
Rues des Mines - Forêt - Plaine -
Ballon et Vosges



Le conseil municipal du 02 mars en bref

Budget primitif 2026

Tarifs communaux

Le conseil municipal a approuvé les tarifs
suivants :

- Droit de place :

5 € la première heure puis forfait 10 € (par
installation)

- Distillerie :

10 € par heure (toute heure entamée est
due)

- Photocopie :

0.15 € A4 NB 0.30 € A3 NB
0.50 € A4 couleur 1 € A3 couleur

- Cimetière :

Jardin du souvenir,
dispersion des cendres : 110 €
Columbarium (cases 3 urnes) 650 €
Plaquette laiton pour gravure 30 €
Porte de case pour gravure 150 €
Cavurne 150 €
Tombe simple 75 €
Tombe double 150 €
Tombe triple 220 €

- Vente de bois :

Fond de coupe en forêt soumise et non
soumise : 19 € le stère.

- Location salle Espace les Chênes :

Pour les associations : 2 manifestations
gratuites par an.

Pour les particuliers de Feldkirch :

200 €/jour semaine
450 €/week-end (samedi – dimanche)

Sous location strictement interdite.

Autres activités : 12 €/heure hors charges
Charges : 7 €/ heure (Elec, eau et
chauffage)

Nettoyage (si non effectué) : 200 €

Caution : 150 €

- Écoles :

La commune verse 64 € par enfant et par
année scolaire, non reportable.

Ce montant comprend les fournitures
scolaires, les transports, les photocopies
et les petites fournitures administratives.

Les effectifs de la rentrée scolaire
2026/2027 sont de 95 élèves.

Les subventions

Le conseil municipal a approuvé les
subventions aux associations pour la
somme totale de 6 415 €.

Fiscalité

Madame le maire a proposé de maintenir
les taux d'imposition concernant la part
communale comme suit :

- taxe foncière bâti : 27,11 %

- taxe foncière non bâti : 42,14 %

- taxe d'habitation : 8,65 %



Nous vous rappelons que l'intégralité du PV du conseil municipal est affiché en mairie en accès libre.



Lotissement Champ-des-Oiseaux

Comptes administratif 2025 :

Dépenses de fonctionnement

= 306 231,83 €

Recettes de fonctionnement

= 306 231,83 €

Dépenses d'investissement

= 306 281,83 €

Recettes d'investissement

= 300 481,83 €.

Budget primitif 2026 :

Dépenses de fonctionnement

= 476 686,63 €

Recettes de fonctionnement

= 476 686,63 €

Dépenses d'investissement

= 476 686,63 €

Recettes de fonctionnement

= 1 085 709,77 €.

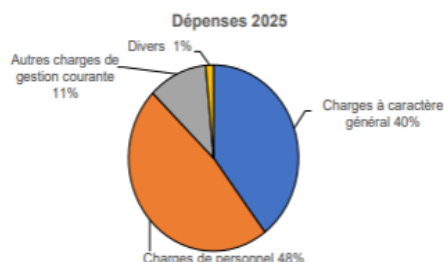
Le conseil municipal du 02 mars en bref ...

Compte administratif 2025

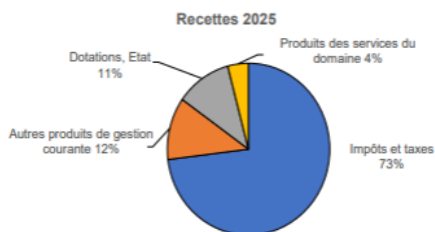
Budget de fonctionnement

Le budget de fonctionnement concerne les dépenses et recettes courantes nécessaires au quotidien de la commune (salaires, entretien, énergie, services publics).

Dépenses totales : 530 582 €.



Recettes totales : 648 184 €.



Budget d'investissement

Le budget d'investissement prévoit des dépenses et recettes liées au projet à long terme et à l'amélioration du patrimoine communal (construction, travaux, acquisition ...).

Les dépenses réelles d'investissement 2025 représentent un montant de 242 594 € et des recettes d'un montant de 463 302 €.

Les travaux



Le conseil municipal a approuvé le programme des travaux suivants :

Études préalables + MO (route de Mulhouse - éclairage public Cité Alex - toiture de l'église) :

50 000 €

Plantations :

6 000 €

Parking club canin :

20 000 €

Toiture église : 440 000 €

Escalier métallique
combles église : 8 000 €

Castel mur extérieur : 8 500 €

Barrières écoles : 8 000 €

Matériel sapeurs-pompiers : 2 000 €

Outillage services techniques : 4 000 €

Cheminée distillerie : 2 600 €

Matériel informatique : 5 000 €

(écoles- mairie -atelier)

Mobilier mairie et école 2 000 €

VMC mairie 2 600 €

Église



Les travaux de traitement ont débuté dans la sacristie et vont se poursuivre sur la charpente et l'intérieur.

Des imprévus sont apparus : un mauvais état du plancher, la demande de la Fondation du Patrimoine pour la subvention de la Région Alsace concernant le patinage de la zinguerie à l'ancienne, l'escalier d'accès intérieur non sécurisé, la nécessité de prévoir un ancrage pour des interventions ultérieures sur la toiture et le rebouchage des points d'ancrage de l'échafaudage sur la façade.

Afin de prendre en compte l'ensemble de ces points, des avenants ou des nouveaux devis sont à prévoir.

Avenants aux marchés :

- le patinage de la zinguerie à l'ancienne 8 000 € HT
- le remplacement du plancher 12 758 € HT.

Travaux supplémentaires :

- l'installation de crochets
- le rebouchage des trous en façade et la reprise du crépi : 12 792 € TTC
- la fourniture et l'installation d'un escalier pour sécuriser l'accès aux combles et réfection de la toiture de la chaufferie : 7 081 € TTC.

Le mot du maire



« Je tiens, en premier lieu, à **remercier** les Feldkirchoises et Feldkirchois qui se sont déplacés le 15 mars dernier pour montrer une fois de plus leur civisme et l'importance qu'ils attachent à faire usage de leur droit de vote sur lequel est fondée notre démocratie.

Merci à celles et ceux qui ont accordé leur confiance à notre liste, en nous élisant tous mes colistiers et moi.

Merci à l'ensemble des Conseillers qui viennent d'être élus, pour la confiance et l'appui qu'ils m'ont apporté sans réserves. Je sais que leur implication sera à la hauteur de la tâche que nous devons assumer ensemble durant les six prochaines années. Je mesure l'ampleur du travail à accomplir et l'importance de mes devoirs vis-à-vis de mes concitoyens.

Je souhaite être le Maire de tous les habitants, à l'écoute de chacune et de chacun. Je serai aidé par quatre adjoints de l'ancienne mandature, quatre conseillers réélus et six nouveaux conseillers. Nous espérons ainsi pouvoir effectuer ce mandat dans la continuité du précédent, tout en bénéficiant d'un bel élan et d'idées nouvelles. J'aimerais repenser aux trois derniers mandats pour remercier toutes les personnes qui m'ont accompagné et donné de leur temps pour notre village.

Surtout un très grand **merci** aux six membres de l'ancien Conseil qui n'ont pas souhaité repartir mais qui ont durant pas mal d'années, pour certains, participé, évolué, dirigé avec constance et donné le meilleur pour le bien de l'action municipale.

Nicole, toi qui as eu le courage et l'énergie nécessaire pour gérer la Mairie « d'une main de fer dans un gant de velours » avec générosité, bienveillance et sourire.

Francine, tu as été celle qui a cultivé le lien entre la Mairie et les habitants, pour les aînés, la jeunesse et les tout-petits et « notre marieuse » avec pas mal d'unions à ton actif.

Anne, Claire, Francis et Philippe, vous avez apporté vos idées et vos compétences dans vos différents domaines.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants qui ont choisi de s'installer dans notre commune rurale.

Je me dois de **remercier** Feldkirch et me mettre à disposition de cette commune qui m'a accueilli en 1979, donné une épouse, 2 fils et 5 petits-enfants, c'est un juste retour des choses.

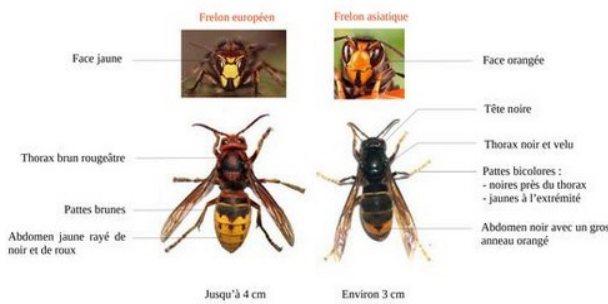
Bien à vous,

Jean TOMÉ, votre maire. »



Le coin des infos

Lutte contre le frelon asiatique



Le frelon asiatique est une espèce exotique envahissante et un prédateur redoutable, originaire d'Asie. Présent depuis 2023 en Alsace, il représente une menace pour la bio-diversité locale et les populations d'abeilles essentielles à l'écosystème.

Le corps du frelon européen est majoritairement jaune avec des rayures noires sur l'abdomen. Un thorax et une tête virant sur le roux/brun alors que le frelon asiatique a un corps beaucoup plus sombre avec un gros anneau orange sur l'abdomen et une fine ligne jaune sur l'abdomen et des pattes de couleur jaune aux extrémités. Il est de plus petite taille que le frelon européen.

En mars-avril, la fondatrice construit et s'occupe seule des larves dans un nid gros comme une orange. Il se trouve le plus souvent dans un endroit abrité (sous les gouttières, dans les abris de jardins, les coffrets de stores, les composteurs, les arbres creux, haies et massifs...).

La colonie issue d'un nid primaire, à partir de fin mai, migre dans un nid secondaire situé dans les arbres à plus de 10 m de hauteur.

Exceptionnellement, il peut s'installer à hauteur d'homme (haies, plaque d'égouts). La taille du nid peut atteindre 1 m de diamètre et peut alors contenir plus de 2 000 individus.



**VOUS L'AVEZ VU ?
SIGNALEZ-LE !**



Signalez un nid ou une observation d'individu sur www.lefrelon.com
Ou signalez-le à l'adresse courriel suivante : referentfa68@gmail.com
Et dans la mairie de la commune où a eu lieu l'observation.

 **LeFrelon.**

La prolifération du frelon asiatique constitue une menace pour les abeilles et la biodiversité. Face à cet enjeu, la m2A agit en partenariat avec le Groupement départemental sanitaire apicole (GDSA). Des formations et de la sensibilisation ont été proposées à des agents et techniciens des communes. Des pièges et des appâts seront distribués dans les communes. Ces pièges seront installés selon un maillage défini par la GDSA.

Les habitants sont invités à signaler toute présence suspecte afin de contribuer à cette action collective.

Les nuisances du frelon asiatique ne concernent pas que les apiculteurs!



Protection des populations

Le frelon asiatique s'implante **prioritairement dans les zones urbaines**. Risque sur les lieux de vie et de loisirs : marchés, terrasses, jardins, restaurants, écoles, lieux touristiques, terrain de sports, etc.



Protection de la biodiversité

1 nid de frelon asiatique = **11.32 kg** d'insectes (source MNHN). Les espèces exotiques envahissantes sont les premières causes de perte de biodiversité.



Problème pour les arboriculteurs et viticulteurs

Perte de récolte et de pollinisation, risque pour les vendangeurs



Problème sanitaire pour les apiculteurs

Pertes imputables au FA estimées à **20 % / an** soit **11.9 M€ / an**
Boi alimentaire = **40 % d'abeilles**

À savoir ...

Moustique tigre : un envahisseur discret mais préoccupant



Le moustique tigre est une espèce exotique envahissante ; plus petit que le moustique commun, il se distingue par ses rayures noires et blanches. Vu sa faible capacité de déplacement (moins de 200 mètres autour de son lieu de naissance), les moustiques qui vous piquent sont donc près de chez vous.

La meilleure stratégie repose sur la suppression des gîtes larvaires :

Vider et nettoyer régulièrement les coupelles, seaux, gamelles, pneus, etc.

Couvrir hermétiquement les récupérateurs d'eau.

Entretenir les gouttières, rigoles et fontaines.

Installer des jets d'eau ou des aérateurs dans les bassins.

Éviter les zones d'ombre humide où les moustiques se reposent.

Ces actions sont d'autant plus efficaces si elles sont menées collectivement à l'échelle du voisinage. Si vous constatez la présence d'individus, informez-en les autorités sanitaires sur le site :

<https://signalement-moustique.anses.fr/>

Le printemps et les beaux jours !

Petit rappel pour les jardiniers :

Les plantations privées sur le domaine public sont interdites et doivent être soumises en mairie.



Les arbres, haies et plantations qui dépassent doivent être régulièrement entretenus de façon à ne pas empiéter sur la voie communale afin de ne pas :

- gêner la circulation des piétons ;
- masquer la signalisation ;
- encombrer les fils des réseaux aériens.

Fauchage raisonné



Moins d'herbe tondu, c'est plus de zones de refuge pour les oiseaux, les amphibiens, les insectes.

C'est pourquoi la commune a décidé de s'engager dans une démarche de gestion raisonnée des espaces naturels.

Le fauchage tardif participe à cette démarche. Il est réalisé une fois que la végétation est arrivée à maturité.

Tiques :

prévenir, reconnaître et agir !

Petit acarien de forme ovale de 1 et 3 mm avant de se gorger de sang, et peut atteindre jusqu'à 1 cm après une morsure.



Lorsqu'elle a mordu, la tique reste plantée dans la peau. Sa tête est enfoncée dans la peau, seul son corps est visible.

Elles vivent dans **des zones végétalisées, humides et ombragées**, et s'accrochent à leur hôte à son passage.

Elles sont fréquemment retrouvées :

- dans les forêts, broussailles et herbes hautes,
- dans les jardins et parcs, y compris en zone urbaine,
- dans les zones humides comme les abords de rivières ou les prairies.

Les tiques sont particulièrement actives **au printemps et à l'automne**, mais peuvent être présentes toute l'année si les conditions météorologiques sont douces.

Portez des vêtements longs, clairs et couvrants pendant les promenades dans la nature, utilisez un répulsif cutané homologué contre les tiques, au retour d'une balade, inspectez soigneusement votre corps, celui des enfants et vos animaux de compagnie.

Les déchets !!!!



La commune lance un appel au civisme.

Les promenades sont souvent l'occasion de ramasser les débris de toutes sortes jetés çà et là par négligence : Cigarettes, papier, plastiques... et même les croquettes de chien !

Faire comme chez soi, ne rien jeter et aussi nettoyer derrière soi !

...est en plus bien utile pour l'environnement dans lequel nous vivons tous...



Les habitants, propriétaires ou locataires sont tenus de maintenir en bon état de propreté les trottoirs de leur habitat.

Il leur appartient également de désherber le long du trottoir. Le reste de la voirie est traité par balayage mécanisé.

Merci pour votre participation à l'effort collectif et citoyen.

Nos amis les chiens !

Les propriétaires de chiens sont tenus de ramasser les déjections canines afin de préserver la propreté des trottoirs, des abords de chemin ou de sentier de promenades, du verger et des terrains ou prés privés.

Des distributeurs de « canisacs » sont mis à la disposition des propriétaires de chiens dans tous les quartiers de la commune.



Challenge M2A :

Le challenge à vélo est de retour. Les inscriptions 2026 sont ouvertes :

Du 04 mai au 05 juin 2026

Déplacez-vous à vélo ...

Participez à une opération ludique, motivante et responsable avec vos collègues, parents, amis et enfants en vous inscrivant au challenge vélo M2A.

Les bienfaits de la pratique régulière pour votre santé (amélioration du bien être), pour l'environnement (amélioration de la qualité de l'air) et réduit les temps de trajets.

Plus d'infos et inscriptions : www.challenge-velo.m2a.fr

Rénovez, adaptez et améliorez votre logement

M2A vous offre un accompagnement gratuit et personnalisé pour la concrétisation de votre projet.

Des permanences sont tenues en mairie de Wittelsheim: 2 rue d'Ensisheim 9h 30 - 11h 30 et 14h - 16h 30.

Le 10 février, le 10 mars, le 14 avril, le 12 mai et le 09 juin.

**S'informer, s'occuper, se bouger****La nature près de chez moi**

Envie de découvrir votre environnement proche encadré par un animateur nature professionnel ?



Ces promenades gratuites sont ouvertes à tous publics vous amèneront à découvrir et redécouvrir parcs, jardins, forêts ... Quelques propositions autour de chez vous. **Inscrivez-vous !**

- mercredi 6 mai de 10h à 12h à FELDKIRCH à l'aire de jeu : « à la découverte de la faune sauvage », partir à l'aventure sur les traces et indices de la faune sauvage.

- mardi 26 mai de 17h à 19h à BERRWILLER, parking de la salle des sports : « démasquer les secrets du blaireau ». Le blaireau véritable auxiliaire de l'agriculture, venez démasquer ses secrets !

Inscription obligatoire sur internet : www.m2a.fr ou le www.lemoulin.fr

Ventes de composteurs :

La M2A et le Sivom Mulhouse-Sud-Alsace organisent des ventes de composteurs individuels de 400 l au tarif préférentiel de 15 € au lieu de 43 €.

- mercredi 25 mars de 14 h à 17 h
- mercredi 15 avril de 14 h à 17 h
- mercredi 29 avril de 14 h à 17 h
- mercredi 20 mai de 14 h à 17 h
- mercredi 3 juin de 14 h à 17 h
- mercredi 24 juin de 14 h à 17 h .

Le lieu de récupération est :

Ecopôle du SIVOM RD 39, 1 Route de Chalampé à SAUSHEIM.

Les conditions d'attribution : habiter dans une des 39 communes de la M2A.

Un justificatif de domicile vous sera demandé.

Inscription au préalable sur le site :

www.sivom-mulhouse.fr

**Événements à l'écomusée d'Alsace :**

Du 03 au 06 avril : l'écomusée fête Pâques!

Du 1 au 03 mai : fête du printemps .

23 mai : La Nuit européenne des musées.

Du 23 au 25 mai : les fêtes paysannes

5,6, 12 et 13 juin: une noce haute en couleur

27 et 28 juin : le Certificat d'études

10, 17, 24, 31 juillet et 21 août : La fête du village.

19 et 20 septembre : les Journées Européennes du Patrimoine

3 et 4 octobre : les arts du bois

17 et 18 octobre : Au nom de la pomme

23, 24, 30 et 31 octobre : Kriminacht.

Du 06 décembre au 03 janvier : l'écomusée d'Alsace fête Noël

Pour plus d'informations sur chaque événement et pour réserver vos billets, rendez-vous sur le site :

[https://www.ecomusee.alsace/evenements/.](https://www.ecomusee.alsace/evenements/)

Reprise de collecte des déchets verts

La collecte des déchets verts reprendra à partir du lundi 13 avril dans notre commune. **Ils sont collectés tous les lundis après-midi, du 13 avril au 02 novembre.**



DIMANCHE 19 AVRIL 2026

À PARTIR DE 8H30 PARKING MJC

- Parcours de 4, 5 et 7 km non chronométrés
- Ouvert à tous
- Stands d'information et de sensibilisation
- Petite restauration
- Tombola



Petits et grands travaux

Des plantations à gogo !

Face au défi du changement climatique, la végétalisation est une solution efficace pour rafraîchir et lutter contre les îlots de chaleur. Elle préserve la biodiversité, elle améliore aussi la santé et le bien-être des citoyens.

Feldkirch s'est mis au vert ...



Un sapin planté à la Cité Alex, des conifères ont pris place devant les écoles, un aménagement devant les pistes de pétanque en association avec les pétanqueurs, deux arbres ont été plantés derrière la salle des fêtes, rue Principale.



Plus de 200m de haies vives ont été plantées le long de la nouvelle STEP. Un projet qui a mobilisé des agents du SIVOM, des élus de la commune et des collaborateurs de Berest.

Des actions collectives pour renforcer la biodiversité, embellir le paysage et créer du lien.

Notre église:

Les travaux de rénovation ont bel et bien commencé : un échafaudage a été mis en place autour de l'église. Les traitements de la charpente et des murs ont été effectués. Une dépose et repose de la nouvelle toiture est en cours.



Barrage aux Gens du Voyage

Les blocs de béton ont été mis en place par l'entreprise Starter afin d'éviter l'installation des gens du voyage sur notre terrain de foot.



Remise en peinture des candélabres

L'entreprise Adésion a été mandatée pour la remise en état des candélabres du village.

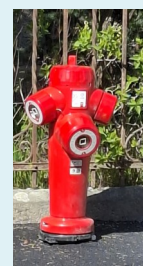
Portail au terril



Un portail a été mis en place au terril par nos agents communaux.

Borne Incendie

Une nouvelle borne incendie a été installée rue Principale, près de la ferme Moyses.



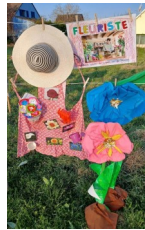
Devenez acteur, en prenant part à des réalisations concrètes! La Journée citoyenne permet d'**impliquer chacun dans une citoyenneté active, mais aussi de favoriser la rencontre, la mixité et de renforcer les liens.** Ce « faire-ensemble » favorise une dynamique de consolidation du vivre ensemble tout au long de

l'année. Participons ensemble à l'embellissement de notre village, de nos quartiers et de notre cadre de vie.

Samedi 30 mai 2026

Zoom sur les écoles

La Grande lessive se ré-installe à FELDKIRCH



La Grande Lessive est un événement d'art participatif créé en 2006, détournant l'usage d'étendages de linge d'antan.

L'installation éphémère, qui se déploie le même jour à travers le monde, a pour but de développer les pratiques artistiques, valoriser les enseignements, inviter à la réflexion et créer du lien social.

Pour célébrer les 20 ans de la Grande Lessive, ce 19 mars l'invitation était « Le Jeu du Je-Nous ».. Un jeu mobilisant les principes fondamentaux : l'invention, la coopération et le partage. Ce jeu se joue par équipe. Il a pour but de suspendre avec des pinces à linge sur des fils tendus, une suite composée de trois sortes d'éléments : un vêtement, une image et un texte.

Les habitants étaient invités à découvrir les œuvres d'art créées par les élèves de l'école du village. Elles étaient installées dans le verger en face de l'école. Une invitation aux habitants a été faite pour qu'ils puissent apporter leur création.

Feldkirch , une histoire, des hommes !



Visite en mairie de M. Fabian JORDAN

Le 13 février 2026, nous avons accueilli en mairie M. Fabian JORDAN, président de la M2A.. L'occasion de parler de plusieurs thèmes notamment :

- le dossier Locacil : un dossier embarrassant depuis 2008 face à la pollution laissée sur place (l'eau) et le risque d'incendie que les déchets risquent d'engendrer ;
- la RD 429 : qui est en stand-by. Mme le maire a évoqué les récents accidents survenus ;
- le périscolaire saturé, de la qualité de restauration, des retours de parents insatisfaits ;
- le sujet de la forêt a été évoqué, ainsi que les grandes questions de la charge des compétences que la M2A est entrain de s'attribuer.

Feldkirch, des femmes méritantes

Félicitations mesdames !

Le 5 janvier, lors d'une petite réception en mairie, entourée par de nombreux élus, du personnel communal et du corps enseignant. Mme le Maire a mis à l'honneur trois femmes pour leur travail méritant.

Yolande, ATSEM depuis plus de 20 ans : elle a croisé, chouchuté, soigné de nombreux enfants du village en collaboration avec le corps enseignant. Nous lui souhaitons une très belle et heureuse retraite.

Annick, notre agent d'entretien, garante de l'hygiène et de la propreté de nos locaux : elle a su troquer son balai et son aspirateur pour une retraite bien méritée .



Feldkirch , un village qui rassemble

Bienvenue aux nouveaux habitants

Le 30 janvier, une réception des nouveaux habitants 2025 a eu lieu en mairie. Une invitation nominative a été envoyée aux personnes qui se sont inscrites en mairie lors de leur arrivée.

Une soirée qui a permis de présenter la mairie et d'établir un premier dialogue avec les élus et les associations de Feldkirch.

L'installation dans un nouveau village est une étape de vie importante.

C'est pourquoi la municipalité tient beaucoup à faciliter l'intégration des nouveaux Feldkirchois et Feldkirchoises, afin que chacun se sente bien, quel que soit le quartier habité.

Vous venez de vous installer dans notre commune ?

Pour faciliter votre arrivée et vous permettre d'accéder à diverses informations, nous vous invitons à venir vous déclarer en mairie. Lors de votre passage, vous recevrez des informations pratiques :

- liste des associations
- informations des diverses manifestations
- calendriers des collectes des déchets
- horaires d'ouverture déchèterie
- passage des réseaux bus

Votre inscription en mairie permet également :

- de recevoir diverses invitations
- de transmettre au directeur des écoles la liste des élèves scolarisables.
- de convoquer votre enfant pour le recensement militaire à 16 ans

Pièces à fournir :

Une pièce d'identité et le livret de famille



Feldkirch , un village qui rassemble



Crémation des sapins par l'Amicale des sapeurs pompiers

Le 12 janvier s'est déroulée à la caserne de Feldkirch, la traditionnelle crémation des sapins.

Après avoir trôné durant des semaines dans les foyers et une fois la nuit tombée, les sapins se sont embrasés dans un grand feu de joie. Très attendue, la crémation des sapins de Noël est le symbole d'une nouvelle année avec l'espoir de bonheurs à venir.

Une occasion de se retrouver après les fêtes autour d'un petit vin chaud pour les plus grands ou d'un bon chocolat chaud pour les petits, le tout accompagné de petites douceurs.

Marche semi nocturne :

Une nouvelle soirée conviviale organisée par le football club, en association avec l'Amicale des sapeurs-pompiers s'est déroulée le 28 mars, à l'Espace les Chênes.

En dépit d'un temps hivernal et pluvieux, les marcheurs ont pu se lancer sur 2 parcours de 4 et 6 km, avec un stand de ravitaillement. La participation de 2 € demandée aux participants entièrement reversée à l'ŒUVRE DES PUPILLES DES SAPEURS-POMPIERS.



Cette marche a été suivie d'une dégustation d'excellentes tartes flambées confectionnées par les chefs cuistots du foot.

Merci au football club, à l'Amicale des sapeurs-pompiers et à leurs bénévoles d'avoir animé cette soirée.

Nos jeunes

MINISTÈRE
DES ARMÉES

Bientôt 16 ans ?
PENSEZ AU RECENSEMENT !

Pour qui ?
Tous les Français âgés de 16 ans

Pourquoi ?
C'est obligatoire!

Grâce au recensement :

- inscription d'office sur les listes électorales
- convocation en JDC
- possibilité de s'inscrire aux concours et examens
- possibilité de passer le permis de conduire

Comment ?
Rendez-vous en mairie ou sur www.service-public.fr

Toutes les informations ici

Le recensement c'est quoi ?

Il est **obligatoire**, pour les jeunes Français, d'effectuer leur recensement citoyen, dans les 3 mois suivant leur 16^e anniversaire.

L'attestation de recensement est indispensable pour pouvoir s'inscrire avant l'âge de 18 ans à un examen (BEP, baccalauréat...) ou à un concours administratif en France. Pour effectuer le recensement citoyen, vous devez présenter les documents suivants :

- un livret de famille à jour ;
- une carte nationale d'identité ou un passeport valide, ou tout autre document justifiant de votre nationalité française.

Créa-party :

Sur le thème de carnaval, sous une pluie de confettis et avec un soleil au rendez vous, une nouvelle journée créa-party a eu lieu le 26 février, pour les enfants nés entre 2015 et 2019.

Après avoir préparé une soupe de légumes et de la pâte à crêpes pour le repas de midi, les enfants ont pu décorer des masques pour colorer la cité Alex et le verger. Ils ont pu confectionner un lance-confettis qu'ils ont pu ramener à la maison.

Merci aux animatrices-eurs et bravo aux enfants.



Nos aînés ...

Les vendredis récréatifs



Le 16 janvier ont eu lieu les festivités du Nouvel An de nos aînés. Un moment convivial où chacun a pu se divertir, échanger et se confier.

L'occasion d'un moment de plaisir avec le traditionnel kougelhoppf et une coupe de crémant offerts par la commune.



Des gourmandises faites maison arrosées de petites bulles ont été au programme de ce vendredi 20 février. L'occasion de fêter en tout honneur plusieurs anniversaires.

Mmes Marie-Josée HOLLWECK, Francine STRUB, M. François BLUMSTEIN, Robert SCHNEIDER, Mmes Édith SCHNEIDER et Thérèse-Anne BRUCKERT.

JOYEUX
Anniversaire!



Carte pass' temps senior :

Vous avez 65 ans et + ?

Envie de bénéficier de nombreux avantages tout au long de l'année ?

Venez la retirer en mairie, sur présentation avec une photo d'identité et d'un justificatif de domicile.

Elle est gratuite.



Mairie Feldkirch

Lundi	Mardi	Jeudi
8 h-12 h	10 h-12 h	10 h-12 h
13 h-17 h	16 h-18 h	16 h-18h30

Et sur rendez-vous

55, rue Principale
68540 FELDKIRCH
Tél : 03 89 48 10 60

Mail : secretariat-feldkirch@wanadoo.fr
Facebook : mairieFeldkirch
Site internet : feldkirch.fr

Déchetterie Pulversheim

Du lundi au vendredi
9h à 11h30 et 14h à 18h
Le samedi 9h à 18h
Z.I. de l'Aire-de-la-Thur
68840 PULVERSHEIM
Tél : 03 89 48 20 86

Collecte déchets ménagers et verts :
08 00 31 81 22

Régie de l'Eau M2A

En cas de panne/réparation
d'urgence sur le réseau d'eau
potable

03 10 00 40 75 (24h/24)
03 89 32 58 19

Sivom

en cas de panne sur réseau
d'assainissement, débordement,
inondation, demande
de raccordement au réseau

03 89 43 21 30
(de 8 à 17h)
ou 09 77 40 11 24
(le soir, week-end, fériés)

Contacts utiles

Samu	15
Sapeurs-pompiers	18
Police secours	17
Enfants en danger	119
Pharmacie garde	3237
SOS Médecins	03 89 56 15 15
Centre antipoison	03 88 37 37 37
Urgences CH Mulhouse	03 89 64 61 40
Urgences pédiatriques	03 89 64 68 87
Urgences Diaconat	03 89 36 75 34
SOS main 7h-20h	03 89 32 55 77
CH C. Haby Guebwiller	03 89 74 78 00
CH Pasteur Colmar	03 89 12 40 00
Gendarmerie Sultz	03 89 76 92 01
Brigade verte	03 89 74 84 04
M2A service habitant	03 89 33 79 79
Sous-Préfecture	03 89 33 45 45
CEA	03 89 30 68 68
Vétérinaire 19h-8h	03 89 44 31 02
SPA	03 89 33 19 50
Urgence EDF	09 72 67 50 68
Urgence Gaz	08 00 47 33 33
Maltraitance	03 89 43 40 80
Maison de la Justice	03 89 36 80 30
Maison des ados	03 89 32 01 15
Éducation & enfance	03 89 32 58 72
Assistante sociale	03 89 55 62 00
Pôle gérontologique	03 89 50 68 31
Soléa-Domibus	03 89 66 77 66

Naissance



Le 30/01 est né Liam BOOTZ
Le 19/02 est né Gauthier SCHMITTER
Le 20/02 est né Giovan COSMO
Le 23/02 est né Ruben GISSINGER VISTE

Noces d'or



La municipalité s'est associée, le 19 mars
aux Noces d'Or des époux Josiane et
Hubert ETTWILLER.

Anniversaire



M. et Mme
SCHNEIDER
ont fêté
ensemble leur
85^e année.

Décès



Le 04/01 : Gérard HURSTEL
Le 09/01 : Marie-Rose GROSS
Le 19/01 : Clémentine BOEGLIN

Grands anniversaires à fêter

Avril

03/04 Jeanine KLEIN, 72 ans
04/04 Jean-Jacques SCHURCH, 79 ans
06/04 Liliane DENTZINGER, 74 ans
08/04 Gérard MULLER, 86 ans
10/04 Michel ROVERE, 90 ans
10/04 Michel HARTMANN, 72 ans
10/04 Eliane MULLER, 68 ans
11/04 François ADAM, 85 ans
12/04 Marius KWARCIAK, 68 ans
13/04 Christiane MULLER, 82 ans
13/04 Rocco SPATARO, 67 ans
14/04 Henriette ISNER, 87 ans
18/04 Paulette CRETENOIS, 73 ans
18/04 Jean-Michel COMPAGNON, 69 ans
19/04 Marcel JACOB, 73 ans
20/04 Philippe WINTENBERGER, 65 ans
20/04 Roger BISCHOFF, 66 ans
21/04 Dominique KUPPEL, 70 ans
22/04 Gilbert WERDERER, 80 ans
22/04 Paulette UHL, 79 ans
23/04 Laurent IACONIS, 72 ans
25/04 Antonio MASTROIANNI, 77 ans
26/04 Michel Fernand FIMBEL, 76 ans
26/04 Mario COZZI, 67 ans

Juin

01/06 Claude FRITSCH, 69 ans
05/06 Gisèle BRIEKE, 84 ans
05/06 Auguste BAUR, 74 ans
06/06 Claude DOENLEN, 80 ans
08/06 Marie-Rose ROTH, 78 ans
09/06 Gustave BAUMGART, 82 ans
11/06 Jean-Paul ZIMMERMANN, 88 ans
13/06 Patrick KLEINMANN, 75 ans
18/06 Raymond VIGNOLO, 86 ans
18/06 Dominique GUTH, 69 ans

Mai

03/05 Renate WEISS, 70 ans
03/05 Bernard STRUB, 71 ans
06/05 Rosa SPATARO, 82 ans
07/05 Jean FLEUTELOT, 79 ans
07/05 Jacques TROCME, 76 ans
07/05 Joëlle STIRMLINGER, 72 ans
08/05 Sylvie JARAY, 73 ans
09/05 Yvette WERDERER, 78 ans
09/05 Marc ILTIS, 65 ans
10/05 Bernard KLEIN, 76 ans
13/05 François COSTANZA, 73 ans
16/05 Bernard HEUPEL, 82 ans
20/05 Christian FRETAY, 85 ans
21/05 Charles MULLER, 86 ans
23/05 Didier MINERY, 66 ans
23/05 Paul Laurent FRANZ, 69 ans
24/05 Gérardine BOOG, 87 ans
26/05 Monique GAECHTER, 69 ans
27/05 Marcel HAENNI, 79 ans
29/05 Marc EXEL, 72 ans
29/05 Marie-Claude KLEIN, 68 ans
29/05 Brigitte MARCK, 66 ans
30/05 José GUILLEUX, 74 ans
31/05 Gérard DENZINGER, 90 ans

18/06 Henriette MUNINGER, 69 ans
21/06 Chantal FIMBEL, 72 ans
22/06 Nives GRESS, 71 ans
24/06 Doris FRONTERA, 71 ans
25/06 Jean-Marie ROMANN, 67 ans
27/06 Isabelle BLUMSTEIN, 66 ans
27/06 Bernard GAUGLER, 79 ans
28/06 Brigitte KLEINMANN, 71 ans
28/06 Christiane MATZIG, 78 ans